

# Accord Régional Emploi-Formation « Industries Agroalimentaires »

## «Amélioration des conditions de travail »

**Objectifs :** Mettre en œuvre une démarche globale d'amélioration des conditions de travail par la prévention des risques professionnels dans le secteur.

**Description :** Le projet se décline en 4 phases :

- Construction d'une offre de services partagé par les structures membres du comité technique en mobilisant les prestations existantes en plus de celle spécifiquement proposées dans cette action
- Accompagnement d'entreprises régionales pour la prévention des risques professionnels et la promotion de démarches de qualité de vie au travail
- Diffusion des enseignements de ces accompagnements à l'ensemble des entreprises du secteur.

**Calendrier et étapes :** Le projet se déroule en 2014 et 2015.

**Coût de l'action :** 20 625 €

**Financement :** Etat.

**Porteur de l'action :** ARACT

**Contact :** ARACT – Sandrine ROUYER – [aract.ptchar@orange.fr](mailto:aract.ptchar@orange.fr)